

UN INCONNU

Trouvé noyé sur le canal

Son signalement

Vers 3.30 heures, hier après-midi, on a trouvé flottant sur le canal, près du pont du Grand Tronc, à St-Henri, le cadavre d'un inconnu. Il a été transporté à la morgue immédiatement. Le corps est dans un état assez avancé de décomposition et la mort remonte probablement à une couple de semaines. Le défunt est un homme bien mis, âgé d'environ 40 ans, grand de 5 pieds 3 pouces et pesant environ 180 livres. Il porte moustache blonde, cheveux bruns, habit de serge brune, veste bleue foncée, pantalons bruns, chemise en flanelle bien blanche, col bien blanc, carreaux et boutons laqués. On a trouvé un sur lui. Le coroner tiendra une enquête aussitôt qu'il sera identifié.

PAS DE QUORUM

La commission du parc Mont-Royal devait se réunir, hier après-midi, mais il n'y a pas eu de quorum.

MAINS BROYEES

Un sérieux accident est arrivé hier après-midi aux ateliers de la Canadian Bridge and Iron Co., Hochelaga, à un ouvrier du nom de Frank Wynard. L'infortuné s'est fait couper deux doigts de la main droite et un de la main gauche. Les deux mains ont été broyées. Le blessé a été transporté par ambulance à l'hôpital Général.

BEBE TROUVE SUR LE CHAMP DE MARS

Un constable a trouvé, hier après-midi, un bébé de 15 jours, sur le Champ de Mars. Il l'a apporté au bureau central de police où il a été remis à la matrone de la police, Mme Lajeunesse. Les détectives sont à la recherche de la mère de cet enfant.

A L'ŒUVRE

Les échevins Lefebvre et Penny, ainsi que M. Gosselin, vont commencer cette après-midi la préparation du tableau synoptique des soumissions pour les contrats d'impressions de l'hôtel de ville.

SES QUINZE ANS

L'"Electeur" a atteint hier sa quinzième année. Nos compliments et nos souhaits de prospérité.

COTE SAINT-ANTOINE

Le conseil municipal de la Côte Saint-Antoine s'est réuni, hier soir, sous la présidence du maire Reifern.

On a résolu d'offrir \$300 à la compagnie des tramways pour l'entretien de la neige sur sa ligne, dans les limites de la municipalité. La compagnie demandait \$1,250.

Le maire annonce que des arrangements satisfaisants avaient été faits avec St-Henri, au sujet d'un dépôt pour les vidanges, puis après quelques affaires de routine, la séance est levée.

EN VILLE

Sont en ville : M. Ed. Bélanger, de Québec ; E. St Germain, de St-Aimé ; L. E. Turgeon, de Vaubien ; Hill ; Narcisse Parenteau, de Yamaska ; F. Côté et Mme Côté, de Worcester, Mass. ; John Cyr et Mme Cyr, de Manchester, N. H.

DEUX EVEQUES

Mgr Gravel, évêque de Nicolet, est arrivé à Montréal hier et est descendu au séminaire Notre-Dame où il est l'hôte des messieurs de St-Sulpice.

Mgr Gravel doit assister aux belles fêtes du cinquantenaire des sœurs de Jésus et Marie, à Hochelaga.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, s'est retiré dans la fratrie et prieux séminaire de la maison des sœurs Grises, à l'île d'Yvesville, près Châteauguay.

Monsieur de Valleyfield y passera une quinzaine de jours à suivre les exercices de sa retraite annuelle.

L'AFFAIRE DE VALLEYFIELD

Hier matin, on a commencé à Waterloo, l'Innocent, l'examen des témoins sur la famille de Shortis et sur l'enfant du meurtrier de Valleyfield.

On croit que cette enquête durera trois ou quatre jours. Le bref nommant la commission rogatoire est rapportable dans un mois au greffe de la cour à Beauharnois.

GERMES DE LA TUBERCULOSE DANS LE LAIT

Il règne une grande excitation parmi les laitiers d'Ottawa, Iowa, au sujet du microbe de la tuberculose qui a été trouvé dans le lait de certains laitiers, par l'inspecteur de l'Etat.

ARRESTATION

Un nœud de confiance de M. Lawrence A. Wilson, marchand de vin en gros de la rue St-Sacrement, rue Williams. Un peu de temps de repos avait pris fin, mais les flammes ont été éteintes avant qu'elles aient pu causer des dommages.

BRAS CASSE

Vers 7.45 heures, ce matin, un nommé A. Préfontaine, machiniste, a été blessé par la chute d'une poutre de bois. Le blessé a été transporté par ambulance à l'hôpital Notre-Dame, où on lui a donné les premiers soins. Il a ensuite été conduit chez lui No 420 rue St-Christophe.

PETITS FEUX

Vers onze heures, hier matin, une alarme a appelé les pompiers à la manufacture de vernis Ramzay, rue Williams. Un peu de temps de repos avait pris fin, mais les flammes ont été éteintes avant qu'elles aient pu causer des dommages.

Un commencement d'incendie s'est déclaré vers la même heure dans le magasin de marchandises sèches de M. P. J. Martin, mais il y a eu un peu de retard à la prompte intervention des pompiers.

Dans le cours de l'après-midi le feu s'est déclaré chez M. Doud, rue Germain. La brigade de la division ouest s'est rendue sur les lieux et a mis les flammes sous contrôle en quelques minutes. Peu de dommages.

LE "MEXICO"

Des pêcheurs ont commencé à le piller

Ils y ont mis le feu

Nouveaux détails sur le naufrage

NOUVELLES OUVRIERES

L'Assemblée des peintres - Menus faits - Convocations

Hier soir, les peintres ont remporté un beau succès à leur assemblée publique. Il y avait une centaine de personnes. L'assemblée a été présidée par M. Théod. Bédard qui a fait un bon discours pour expliquer le but de la réunion qui était de faire de la propagande parmi les peintres, pour les engager à joindre l'Union 74. Les autres orateurs qui ont adressé la parole ont été MM. J. A. Rodier, Paul Bianchi, George Bélanger et Philibert Duchesne.

Après l'assemblée plusieurs peintres ont joint l'Union.

Menus faits :

— Deux échevins de Chicago viennent d'être trouvés coupables devant le grand jury d'avoir vendu leur vote à des marchands de glace.

— Allez-vous à vous amuser avec vos amis le dimanche, en prenant un petit verre en en faisant la partie de cartes ? Oui, faites partie alors d'un club. Il paraît, aux yeux de la loi, qu'il n'y a pas de mal à boire le dimanche pour un clubiste. Il paraît aussi que les clubs ont une assurance contre la perte de la vie, mais non contre la perte de la tête et de son argent.

— Le conseil Central des Mayors et de l'Etat du Wisconsin, a adopté des résolutions condamnant l'action du gouverneur Upham qui a lancé une invitation aux immigrants de se rendre dans cet Etat.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

— L'Union Nationale Américaine des moutons en toute fin actuellement une convention à Chicago.

— Quinze "jockeys" se sont mis en grève, vendredi dernier au moment des courses sur la piste St-Ash, à Washington, contre les mauvais traitements de leurs chefs. La grève a duré une heure. Les jockeys ont consenti à reprendre leur "position" à la condition que les mauvais traitements cessent, ce qui leur a été promis.

LE "MEXICO"

Des pêcheurs ont commencé à le piller

Ils y ont mis le feu

Nouveaux détails sur le naufrage

L'Assemblée des peintres - Menus faits - Convocations

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de signaux de détresse. Par suite de l'obscurité on ne pouvait rien apercevoir. Une chaloupe montée par quelques hommes fut mise à la mer et se dirigea vers la côte. Peu de temps après, une autre chaloupe, venant de "Mexico" avec un officier et quelques matelots aborda "Assaye". L'officier amena par la chaloupe le capitaine Caruthers, qui était totalement perdu et que le capitaine Daly avait chargé de demander au capitaine Caruthers de prendre à son bord l'équipage du "Mexico". Deux fusées, signal convenu indiquant que le capitaine Caruthers consentait, furent alors tirées. Mais la mer était si houleuse qu'il fut impossible de mettre les bouviers chaloupes de "Assaye" à la mer et de conduire à terre l'équipage et les bouviers du "Mexico". Le capitaine Caruthers déclara de rester toute la nuit à l'endroit où il se trouvait. Le lendemain matin les bouviers et l'équipage furent pris à bord de "Assaye". Les marins de ce dernier vapeur ont été très surpris en arrivant près du "Mexico" de voir l'avant de ce navire en feu. Un bouvier a expliqué ce fait en disant que les pêcheurs le long de la côte après avoir pillé le vaisseau y ont mis le feu pour empêcher le sau-

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de signaux de détresse. Par suite de l'obscurité on ne pouvait rien apercevoir. Une chaloupe montée par quelques hommes fut mise à la mer et se dirigea vers la côte. Peu de temps après, une autre chaloupe, venant de "Mexico" avec un officier et quelques matelots aborda "Assaye". L'officier amena par la chaloupe le capitaine Caruthers, qui était totalement perdu et que le capitaine Daly avait chargé de demander au capitaine Caruthers de prendre à son bord l'équipage du "Mexico". Deux fusées, signal convenu indiquant que le capitaine Caruthers consentait, furent alors tirées. Mais la mer était si houleuse qu'il fut impossible de mettre les bouviers chaloupes de "Assaye" à la mer et de conduire à terre l'équipage et les bouviers du "Mexico". Le capitaine Caruthers déclara de rester toute la nuit à l'endroit où il se trouvait. Le lendemain matin les bouviers et l'équipage furent pris à bord de "Assaye". Les marins de ce dernier vapeur ont été très surpris en arrivant près du "Mexico" de voir l'avant de ce navire en feu. Un bouvier a expliqué ce fait en disant que les pêcheurs le long de la côte après avoir pillé le vaisseau y ont mis le feu pour empêcher le sau-

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de signaux de détresse. Par suite de l'obscurité on ne pouvait rien apercevoir. Une chaloupe montée par quelques hommes fut mise à la mer et se dirigea vers la côte. Peu de temps après, une autre chaloupe, venant de "Mexico" avec un officier et quelques matelots aborda "Assaye". L'officier amena par la chaloupe le capitaine Caruthers, qui était totalement perdu et que le capitaine Daly avait chargé de demander au capitaine Caruthers de prendre à son bord l'équipage du "Mexico". Deux fusées, signal convenu indiquant que le capitaine Caruthers consentait, furent alors tirées. Mais la mer était si houleuse qu'il fut impossible de mettre les bouviers chaloupes de "Assaye" à la mer et de conduire à terre l'équipage et les bouviers du "Mexico". Le capitaine Caruthers déclara de rester toute la nuit à l'endroit où il se trouvait. Le lendemain matin les bouviers et l'équipage furent pris à bord de "Assaye". Les marins de ce dernier vapeur ont été très surpris en arrivant près du "Mexico" de voir l'avant de ce navire en feu. Un bouvier a expliqué ce fait en disant que les pêcheurs le long de la côte après avoir pillé le vaisseau y ont mis le feu pour empêcher le sau-

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de signaux de détresse. Par suite de l'obscurité on ne pouvait rien apercevoir. Une chaloupe montée par quelques hommes fut mise à la mer et se dirigea vers la côte. Peu de temps après, une autre chaloupe, venant de "Mexico" avec un officier et quelques matelots aborda "Assaye". L'officier amena par la chaloupe le capitaine Caruthers, qui était totalement perdu et que le capitaine Daly avait chargé de demander au capitaine Caruthers de prendre à son bord l'équipage du "Mexico". Deux fusées, signal convenu indiquant que le capitaine Caruthers consentait, furent alors tirées. Mais la mer était si houleuse qu'il fut impossible de mettre les bouviers chaloupes de "Assaye" à la mer et de conduire à terre l'équipage et les bouviers du "Mexico". Le capitaine Caruthers déclara de rester toute la nuit à l'endroit où il se trouvait. Le lendemain matin les bouviers et l'équipage furent pris à bord de "Assaye". Les marins de ce dernier vapeur ont été très surpris en arrivant près du "Mexico" de voir l'avant de ce navire en feu. Un bouvier a expliqué ce fait en disant que les pêcheurs le long de la côte après avoir pillé le vaisseau y ont mis le feu pour empêcher le sau-

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de signaux de détresse. Par suite de l'obscurité on ne pouvait rien apercevoir. Une chaloupe montée par quelques hommes fut mise à la mer et se dirigea vers la côte. Peu de temps après, une autre chaloupe, venant de "Mexico" avec un officier et quelques matelots aborda "Assaye". L'officier amena par la chaloupe le capitaine Caruthers, qui était totalement perdu et que le capitaine Daly avait chargé de demander au capitaine Caruthers de prendre à son bord l'équipage du "Mexico". Deux fusées, signal convenu indiquant que le capitaine Caruthers consentait, furent alors tirées. Mais la mer était si houleuse qu'il fut impossible de mettre les bouviers chaloupes de "Assaye" à la mer et de conduire à terre l'équipage et les bouviers du "Mexico". Le capitaine Caruthers déclara de rester toute la nuit à l'endroit où il se trouvait. Le lendemain matin les bouviers et l'équipage furent pris à bord de "Assaye". Les marins de ce dernier vapeur ont été très surpris en arrivant près du "Mexico" de voir l'avant de ce navire en feu. Un bouvier a expliqué ce fait en disant que les pêcheurs le long de la côte après avoir pillé le vaisseau y ont mis le feu pour empêcher le sau-

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de signaux de détresse. Par suite de l'obscurité on ne pouvait rien apercevoir. Une chaloupe montée par quelques hommes fut mise à la mer et se dirigea vers la côte. Peu de temps après, une autre chaloupe, venant de "Mexico" avec un officier et quelques matelots aborda "Assaye". L'officier amena par la chaloupe le capitaine Caruthers, qui était totalement perdu et que le capitaine Daly avait chargé de demander au capitaine Caruthers de prendre à son bord l'équipage du "Mexico". Deux fusées, signal convenu indiquant que le capitaine Caruthers consentait, furent alors tirées. Mais la mer était si houleuse qu'il fut impossible de mettre les bouviers chaloupes de "Assaye" à la mer et de conduire à terre l'équipage et les bouviers du "Mexico". Le capitaine Caruthers déclara de rester toute la nuit à l'endroit où il se trouvait. Le lendemain matin les bouviers et l'équipage furent pris à bord de "Assaye". Les marins de ce dernier vapeur ont été très surpris en arrivant près du "Mexico" de voir l'avant de ce navire en feu. Un bouvier a expliqué ce fait en disant que les pêcheurs le long de la côte après avoir pillé le vaisseau y ont mis le feu pour empêcher le sau-

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de signaux de détresse. Par suite de l'obscurité on ne pouvait rien apercevoir. Une chaloupe montée par quelques hommes fut mise à la mer et se dirigea vers la côte. Peu de temps après, une autre chaloupe, venant de "Mexico" avec un officier et quelques matelots aborda "Assaye". L'officier amena par la chaloupe le capitaine Caruthers, qui était totalement perdu et que le capitaine Daly avait chargé de demander au capitaine Caruthers de prendre à son bord l'équipage du "Mexico". Deux fusées, signal convenu indiquant que le capitaine Caruthers consentait, furent alors tirées. Mais la mer était si houleuse qu'il fut impossible de mettre les bouviers chaloupes de "Assaye" à la mer et de conduire à terre l'équipage et les bouviers du "Mexico". Le capitaine Caruthers déclara de rester toute la nuit à l'endroit où il se trouvait. Le lendemain matin les bouviers et l'équipage furent pris à bord de "Assaye". Les marins de ce dernier vapeur ont été très surpris en arrivant près du "Mexico" de voir l'avant de ce navire en feu. Un bouvier a expliqué ce fait en disant que les pêcheurs le long de la côte après avoir pillé le vaisseau y ont mis le feu pour empêcher le sau-

Le vapeur "Assaye" est arrivé hier après-midi dans le port avec les bouviers du navire naufragé "Mexico". Il s'est brisé sur des récifs près du détroit de Belle-Ile. Le capitaine Caruthers, de "Assaye" dit qu'il a passé en vue de Belle-Ile le 11 vers trois heures et demi de l'après-midi. Croyant qu'il se trouvait un poste de signaux de la côte, il s'est rapproché pour se faire connaître ; mais à sa grande surprise il a entendu un coup de canon. Il crut que c'était un signal pour le prévenir qu'il était trop près de la côte et donna l'ordre de faire machine en arrière et sonner en même temps. Il a entendu ensuite les détonations successives de plusieurs fusées et il en a conclu qu'il s'agissait de sign

LA PRESSE

ENTRÉE DE MONTREAL PAR
T. BERTHAUME,
FACILITAIRES
Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Abonnements:
Edition quotidienne - \$2.00 par an, \$0.50 pour 6 mois.
Edition hebdomadaire - \$1.00 par an, \$0.50 pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite 1178, B.P.,
Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE
POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
13 JUILLET 1895

Lundi	43,586
Mardi	43,831
Mercredi	43,674
Jeudi	43,898
Vendredi	44,026
Samedi	48,750
Total	267,804

Circulation Moyenne par Jour

Sémaine finissant le

13 JUILLET 1895

44,634

MONTREAL, 16 JUILLET 1895

UN MUSEE SOCIAL

Grâce à une donation par le comte de Chambrun d'un immeuble de \$300,000, la Société du Musée Social de Paris va pouvoir fonder, établir son musée.

Qu'est-ce donc que ce Musée Social et à quel besoin public répond cette libéralité ?

Le comte de Chambrun, dont nous avons maintes fois cité la philanthropie et les travaux économiques et sociaux, veut faire quelque chose de grand et d'utile, "une bonne action" dans toute la force du terme, s'est arrêté à l'idée de rendre permanente et perpétuelle l'exposition d'économie sociale de 1889.

Le musée nouveau sera le musée des vérités sociales démontrées par l'expérience, c'est-à-dire une collection unique de documents, imprimés et manuscrits, plus précieux que l'or. Ce sera l'inventaire complet de tout ce qui a été fait ou tenté à la surface du globe pour améliorer la condition morale et matérielle du peuple laborieux, prévenir la misère, augmenter le bien-être, assurer l'avenir, développer l'esprit d'association tout en respectant la propriété individuelle et la liberté, honorer l'ouvrier digne de ce nom et récompenser équitablement le capital et le travail intellectuel ou manuel dans la juste proportion des risques et des concours.

Telle a été la conception du fondateur qui, assisté par les principaux organisateurs de l'Exposition de 1889, a mis à la disposition de la nouvelle société un charmant hôtel, où sont installés le musée, la bibliothèque et les bureaux et où va être construit dans la cour un vaste hall pour conférences.

Ouvrir des galeries et une salle de lecture ne suffirait pas pour attirer la foule qu'on poursuit, il faut qu'une vigoureuse impulsion, force et lumière à la fois, fasse vivre et marcher cette œuvre.

Cette impulsion nécessaire résultera de l'action des administrateurs du musée, de la grande publicité et des autres moyens d'action très variés dont ils pourront disposer.

La société se fera le serviteur actif des hommes de bonne volonté; elle ouvrira des concours et décernera des prix; elle aura son journal et organisera des conférences; faisant appel à la jeunesse, elle enlèvera et instruisera de nombreux étudiants qui, munis de bourses de voyages, feront de fructueuses enquêtes. Ces jeunes gens formeront, dans quelques années, une véritable armée de volontaires du progrès social. Enfin, la société donnera gratuitement, bien entendu, des consultations écrites ou verbales sur les questions techniques qui lui seront soumises.

Cette distribution de sages avis s'impose. Voilà des gens, braves et intelligents, des travailleurs hostiles au collectivisme, voulant fonder quelque association irréprochable, ils ont besoin de modèles de statuts expliqués par un homme compétent. Que de fois, faute d'une réponse prompt et sûre, on a laissé mourir ce germe et s'évaporer de bonnes intentions! Ils frôlent désormais la porte du Musée social et trouveront là tous les renseignements nécessaires.

Il suffira également de compiler les dossiers de la Société pour y trouver le terrain des transactions. Si on la consulte, elle sera courtoise par tous les hommes sincères, qu'ils soient ouvriers ou patrons.

Son principal objectif devra être, par la force même des choses, de vulgariser à outrance les grands exemples et les excellentes institutions qui existent dans beaucoup d'usines, retraites, assurances, logements, etc... Elles constituent un progrès véritable, complet et surpassé quelquefois par la nouveauté, la solidarité, la coopération sous ses diverses formes, les Sociétés d'habitations à bon marché, la participation aux bénéfices et les Conseils patronaux.

Toutes réserves faites quant à l'adaptation de ces divers systèmes d'amélioration aux milieux qui les comportent, nous pouvons dire hardiment que ce sont des réalités bonnes à opposer à de vagues et mystérieuses théories. Ce qui a été fait avec succès dans mille ou deux mille ateliers, usines, fabriques et sociétés, où chacun jouit de toutes les satisfactions possibles, peut être reproduit, limité, si tout le monde s'y prête loyalement, dans dix mille, vingt mille ou cent mille autres maisons.

Le problème social se trouverait ainsi résolu, en grande partie, par l'initiative privée, sous la double pression morale de l'opinion publique et des vœux pacifiquement exprimés par les intéressés eux-mêmes.

Les personnes qui ont assisté à l'inauguration du Musée social, nous apprend le "Petit Journal", y ont admis

la machine, œuvre du statuaire Dalou et de l'architecte Formigé, d'un monument qui va être élevé dans un square de Paris, à la mémoire de Lœclaire, promoteur de la participation aux bénéfices, par ses ouvriers reconnaissants. Un crédit de \$5,000 a été ouvert, à cet effet, par leur Société de prévoyance et de secours mutuels.



Lœclaire, debout sur un socle formé de deux marches très hautes au bas desquelles se tient un jeune ouvrier, l'invite à monter près de lui et, d'un bras vigoureux, l'aide, en souriant, à franchir ce degré de la hiérarchie sociale qui sépare la bourgeoisie du prolétariat.

Aldons résolument le peuple honnête et laborieux à faire ainsi son mouvement légitime d'ascension vers la région supérieure d'harmonie sociale, où tous, patrons et ouvriers, pourront sceller un jour l'union des cœurs et la solidarité des intérêts.

PARLEMENT
FEDERAL

Une motion de non-confiance

Un grand discours de l'hon. M. Laurier

Le gouvernement l'emporte

44 voix de majorité

Ottawa, 15.—De 3 heures à 5 heures la Chambre s'est occupée de la procédure et des détails de certains bills du gouvernement. Enfin, à cinq heures, motion est faite que la Chambre se forme en comité des subsides. M. Laurier se lève au milieu des applaudissements de ses amis. Il y a à la tribune un grand nombre de membres du cabinet, dit-il. Il y a un défaut de confiance sur la question des écoles, comme sur beaucoup d'autres, le gouvernement est indécis, il est prêt à démissionner aujourd'hui ce qu'il n'est pas prêt à faire demain.

Dans ces circonstances un ordre en conseil a été adopté, ordonnant à Manitoba de modifier ses lois scolaires sous la menace de voir le parlement fédéral faire lui-même ces amendements si la province résistait.

L'éditorial a reçu la promesse que l'ordre révisé serait soumis d'une loi. Or, aujourd'hui le gouvernement revient et veut imposer de nouvelles modifications à Manitoba, à qui le gouvernement refusait un délai pour plaider devant le conseil des ministres. Le premier ministre dit qu'il a reçu des lettres assurant que sa politique de conciliation et de modération est une grande politique. Le gouvernement pourrait se vanter d'avoir un grand succès, dit-il, s'il était tenu modéré dans son langage et ferme dans l'action. Les amis des écoles séparées ne sont pas opposés à la conciliation. Ce n'est pas là le sujet de leurs plaintes; mais leur manque la confiance dans le gouvernement.

M. Laurier cite les paroles de M. Angers au Sénat, à l'appui de cette prétention. M. Angers, dit-il, est d'opinion qu'une nouvelle déclaration n'était pas nécessaire et que si les promesses du gouvernement ne sont pas remplies durant la présente session elles ne le seront jamais. C'est là une déclaration extraordinaire; mais M. Angers avait de bonnes raisons pour la faire. C'est que le gouvernement n'a jamais sur cette question, après franchement, sincèrement, loyalement.

Il y a deux factions dans le gouvernement: une qui veut les écoles séparées, l'autre qui leur est opposée, et la politique du gouvernement a été guidée par l'espoir de plaire aux deux camps. Il s'est mis ainsi dans l'impossibilité de satisfaire l'une ou l'autre. Les ministres ont promis, spécialement dans Verchères, que cette session ne se passerait pas sans que la Chambre soit appelée à voter une loi réparatrice. Si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

Trois des ministres, continue M. Laurier, ont menacé de donner leur démission et c'est pour les empêcher de le faire que la déclaration ministérielle a été faite. Cette déclaration ne fut pas acceptée tout d'abord. Pourquoi? Parce que la confiance manquait et que le gouvernement avait déjà violé ses promesses. M. Laurier cite le "Mail" et "l'Empire" pour établir que le gouvernement ne présentera pas de législation réparatrice s'il est de la faire; cette législation sera de plus deux caractères: de tout côté, la conclusion à tirer est que si le gouvernement a une raison pour expliquer ce manquement aux promesses, qu'il les fasse connaître; mais il ne l'osera pas. Cette raison, M. Taylor, un des chefs du parti ministériel, lui donnait, l'autre jour, quand il déclarait son intention de voter contre la loi réparatrice, ce que feront aussi nombre d'autres députés ministériels.

pas dévié. J'ai dit de plus que si les griefs de la minorité sont fondés, si les écoles de Manitoba sont protestantes, c'est une raison suffisante pour interdire. Mes suggestions ont été pas acceptées. Et parce que j'ai attendu une politique meilleure, politique de la part du gouvernement, on m'attaque, on m'insulte, on m'accuse de manquer de courage.

Je ne me presse pas à faire des promesses; mais quand j'en fais je les tiens jusqu'à ce que je tombe avec elles. Je pourrais faire une erreur chevaleresque qui me gagnerait les applaudissements de la droite ministérielle. Mais tant que je n'aurai pas de mes amis le méfioral de ne pas prendre de position qui réjouirait mes adversaires et embarrasserait mes amis.

Quand je serai dans la bataille je n'hésiterai pas à prendre une position. Mais aujourd'hui je ne suis pas dans la bataille; elle se fait au sein du cabinet. Si le gouvernement a le courage d'avoir une politique et qu'elle se recommande à l'approbation de la majorité, j'appuierai; mais je dois dire que l'indécision du gouvernement, sa politique de vacillation et d'expédients sont de nature à désagréger la confiance. Le gouvernement a le droit d'agir immédiatement avant qu'il soit trop tard. Je désire sincèrement que la minorité ait le droit d'enseigner à ses enfants leurs devoirs envers Dieu et le pays de la manière qu'elle croit la meilleure et selon les croyances de sa religion. Mais cet objet ne sera atteint ni par des ordres impériaux ni par la coercition administrative. Ce sera par la formation dans la pensée et la douceur dans l'action. M. Laurier termine en faisant un appel à la conciliation et à l'enseignement de concessions mutuelles et du respect des droits de chacun. M. Laurier propose la résolution suivante:

"Que cette chambre regrette que le gouvernement n'ait pas disposé de la question des écoles de Manitoba, selon les meilleurs intérêts du Canada, et que la chambre est d'opinion que la déclaration ministérielle à ce sujet est de nature à provoquer une agitation dangereuse parmi la population de ce pays."

SEANCE DU SOIR
A la reprise de la séance une heure est consacrée à discuter le bill concernant le chemin de fer de la rive Sud de la N. E.

M. Foster continue ensuite la discussion sur la motion de M. Laurier. Il fait voir d'abord le parti libéral fondant sans cesse son espoir de succès sur les crises ou les difficultés qui peuvent naître dans les rangs conservateurs, au lieu d'avoir un programme qui se recommande à l'approbation de la majorité. Le parti libéral a fondé ses espérances sur la mort des chefs conservateurs ou, comme dans le cas actuel, sur les agitations religieuses ou nationales.

M. Foster ne s'agit pas de M. Angers soit sorti du ministère qu'il n'aurait quait de confiance dans ses collègues. M. Laurier, ajoute-t-il, s'appuie, pour avancer cela, sur des commentaires de journaux, mais il passe sous silence la déclaration ministérielle liée à la chambre et qu'il déclare, à sa session, être à sa face même un engagement formel. A ces remarques de M. Laurier, M. Foster oppose le fait que la politique du gouvernement est devant la chambre et que les ministres sont unanimes à l'appuyer et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

M. Foster démontre ensuite qu'il est faux que le gouvernement soit hésitant et indécis sur les grandes questions politiques. M. Laurier s'est trompé en lançant cette accusation qu'il appuierait plutôt sur le parti libéral. L'histoire du pays et nous y verrons le parti conservateur travailler avec énergie et constance, et réussissant à fonder la confédération, à unir et traverser le pays de voies ferrées, qui a en un programme sur ces points et à travailler à sa réalisation. Le passé du gouvernement ne justifierait pas, d'ailleurs, ce manque de confiance. Il n'a manqué à aucune de ses promesses du passé et ne manquera à aucune de celles qu'il fait pour l'avenir.

laire, déclare qu'elle sont protestantes et il en demande la sécularisation; mais M. Laurier persiste à l'ignorer. Il va à Manitoba; la minorité lui expose et lui prouve qu'elle sont protestantes; mais M. Laurier ignore toujours. Tout cela est une question de fait, dit-il; mais il suffit de quelques heures pour vérifier ces faits et ce temps a suffi à M. Joly.

Le chef libéral se donne bien garde de décevoir les faits; il aime mieux rester à couvert et dire: "Vous avez le pouvoir; trouvez la solution." Sans doute, M. Laurier n'a pas la responsabilité du pouvoir, mais il a le devoir d'avoir une politique pour son parti et il peut se vanter de son courage. Qu'appose-t-il à ce qu'il représente comme le défaut de programme du gouvernement? Il oppose une motion d'ajournement. Aujourd'hui quand tout le pays attend la déclaration de sa politique, c'est-à-dire de ce qu'il va faire sur une question, que trouve-t-il? Il a recours à des déclarations vieilles de quelques années; que le parlement a certains pouvoirs et que la question scolaire est une question de fait. Mais ce qu'il fera, le public et le pays l'apprennent encore. "Je prends du temps à parler, dit M. Laurier, mais quand je l'ai fait je ne retire pas ma parole."

Il s'est tant complu dans la première partie de cette motion qu'il n'a pas encore pu se rendre à la seconde; néanmoins il dit qu'il faut faire quelque chose dans l'intérêt du Dominion que l'agitation actuelle va désagréger. Il se décide à faire quelque chose. Il propose une motion qui définit sa politique. Oh! non, il déclare que la politique du gouvernement telle qu'elle est dans la déclaration ministérielle est dangereuse. Il y a deux choses dans cette déclaration. Le gouvernement tâche par la conciliation d'amener la province à remédier elle-même au mal qu'elle a fait.

Est-ce cela que M. Laurier blâme? Non, puisqu'il dit que nous aurions dû, dès le début, recourir à la conciliation; mais nous allions plus loin, nous disons que si Manitoba ne règle pas la difficulté d'une manière satisfaisante, nous proposerons une loi réparatrice. Est-ce cette seconde partie qu'il blâme et trouve dangereuse? Je le défie de répondre à cette question. Je le défie de proposer une motion claire et de prendre une position définie. Il a entre ses mains le pouvoir et les moyens de faire disparaître toute équivoque sur sa politique.

Le parlement a aujourd'hui le pouvoir indiscutable de passer un bill réparateur; chaque membre du parlement a le droit de proposer ce bill. M. Laurier est-il prêt à le faire? A-t-il un bill à soumettre à la Chambre? En aura-t-il un? En proposera-t-il un? Je lui lance sans hésitation un défi catégorique qu'il ne relèvera pas, de même que je le défie de proposer une motion claire et définie.

Le gouvernement travaille à maintenir la paix et la concorde entre les diverses religions qui vivent en ce pays. M. Laurier ferait-il autrement? Il prétend que nous sommes désunis dans le cabinet. Oh! est l'union dans son parti sur cette question? Je le défie et je défie hautement de se lever dans cette Chambre et de déclarer qu'il est favorable ou opposé à une législation réparatrice. Ils aiment mieux recourir à des motions incolores et indéfinies; au lieu d'une attaque franche et d'une politique sincère ils aiment mieux recourir à des moyens d'une honnêteté douteuse pour arriver au pouvoir, grâce à des motions d'ajournement.

M. Tarte succède à M. Foster. Le débat de l'ajournement qu'il relève le débat de M. Foster, et que le parti libéral a pour politique de régler la question des écoles sur la base large et généreuse de la tolérance et de la sympathie qui doivent exister entre toutes les croyances et toutes les races. Il accuse le gouvernement d'avoir voulu capter l'influence cléricalle sous de faux prétextes dans cette affaire des écoles.

M. Oulmet, pour un, a manqué de la plus élémentaire bonne foi en se rendant à Mer Verchères avant l'élection de Verchères pour faire peser le poids de l'influence de l'archevêque dans la balance électorale.

M. Oulmet interrompt M. Tarte et dit que son affirmation est fautive. M. Tarte.—Le débat a été démenti et je suis prêt à y faire face. L'archevêque de Montréal, le 19 avril dernier, a été interrogé par un journaliste. Les déclarations qu'il a alors faites n'ont pas été contrôlées. Or, Mgr Brébeuf, évêque de Québec, qui avait été approché par les ministres canadiens-français qui lui ont demandé de faire disparaître dans l'esprit de ses prêtres l'impression qui y avait fait naître une lettre circulaire recommandant au clergé de Montréal de rester absolument neutre et silencieux sur la question des écoles. Grâce à la pression exercée sur l'archevêque, celui-ci a lancé une seconde circulaire disant à ses prêtres que tout en n'exprimant pas leur opinion sur le haut de la chaire, ils pouvaient parler personnellement.

Le ministre des travaux publics n'ignore pas ces choses, et il sait mieux que tout autre qu'il a fait une pression sur Mgr Brébeuf dans le but de faire dire son ami M. Brébeuf, M. Angers et Caron en ont fait état verbalement et par écrit. Ce sont ces manœuvres qui ont soulevé l'indignation protestante et orangiste contre les écoles catholiques.

La publication de la lettre de Mgr Gravel a augmenté l'indignation des sentiments et les difficultés.

Le gouvernement ne veut pas régler la question. Le nouveau délai qu'il demande ne sera pour lui qu'une nouvelle occasion de retard.

M. Oulmet répond brièvement à M. Tarte. M. McCarthy annonce qu'il s'abstiendra de voter, car la question toute que posée par M. Laurier ne lui paraît pas avoir été abordée à son point de vue. M. Dupont condamne l'inaction et l'indécision du gouvernement. Il demande le règlement immédiat de la dispute et dit que le ministre est composé d'éléments qui ont peur d'agir.

M. Girard, de la force-Carlier, dit que l'intervention fédérale en l'affaire des écoles amènerait la guerre civile et un désastre. Il veut mieux tâcher de régler la difficulté amicalement.

M. Belley répond à M. Girard et dit dans le même sens que M. Dupont.

Le vote a été pris à 1 heure 30 et la motion de M. Laurier a été déclinée par un vote de 70 contre 114. MM. Jeannette, Lépine, Dugas, Dupont, Gauthier et autres ont voté avec la proposition. MM. Jones, Larivière, McCarthy et O'Brien n'ont pas voté. Ils sont sortis au moment du vote.

LE SPORT

National vs Québec

Le jour de la revanche approche

Cornwall vs Capital

La jambe de Kelly, et le bras de Hugh Carson

Valleyfield vs Cornwall junior

Basse-ball

Concours nautiques

Les régates de Sainte-Anne

Football

Bicycle

NATIONAL vs QUEBEC.

C'est samedi prochain que les Québécois jouent leur seconde partie contre les Nationaux; mais, cette fois, c'est à Montréal. Jamais le public n'a attendu avec autant d'impatience un événement de sport. Les Nationaux eux-mêmes, quoique souffrants encore, pour la plupart, des coups qu'ils ont reçus, le 29 de juin dernier, les attendent avec la plus vive anxiété. La partie qui va se jouer samedi, sera certainement, pour le National, la plus mémorable de la saison.

Si nous en croyons les rapports des principaux sports de Montréal, au moins sept à huit mille personnes vont assister à cette rencontre où les jeunes Nationaux promettent de ne pas se laisser intimider, et de valoir à tout prix le club qui les a si malmenés, il y a quinze jours. Jamais nos jeunes athlètes n'ont été vus aussi enthousiastes et aussi décidés. Ils s'en vont joyeusement au combat et n'ont qu'un seul cri: "Vaincre ou mourir".

Leur capitaine, Ned Giron, qui a l'habitude de l'entraînement de la chose, les fait travailler sans relâche.

Boyer, qui n'est sorti de l'hôpital que samedi dernier, n'a pas pu, encore hier soir se remettre à la pratique, mais il va faire sa première apparition sur le terrain ce soir ou demain. Il est décidé à sacrifier le reste de la semaine pour s'entraîner convenablement. Jos. Valois et Martineau sont assez bien établis; et le travail qu'ils ont fait, hier soir, donne un aperçu des sentiments qui les animent. Martineau souffre encore un peu du mal qu'il a reçu à la main droite, mais il ne veut plus entendre parler de repos. Il dit qu'il a de l'ouvrage à faire, samedi prochain, et que, d'ici-là, se faire couper le poignet aussitôt après la partie, il abandonnera son poste que lorsqu'il aura accompli la tâche qu'il s'est imposée.

Il est probable, hier soir, contre les joueurs du deuxième team qui étaient au nombre de seize, et la partie a été réellement intéressante. Comme ses hommes étaient encore supérieurs à leurs jeunes adversaires, le capitaine Giron a fait certains changements qui égalisaient les forces, afin d'opposer à son homme une défense assez forte pour obliger à faire tout ce dont il est capable.

Plusieurs centaines de personnes assistaient à cette pratique, et souvent l'excitation et l'enthousiasme des spectateurs se manifestaient dans la grande estrade, comme si la partie se fût jouée entre deux clubs adversaires.

CORNWALL vs CAPITAL

Les sports de Cornwall sont aussi, depuis quelque temps, dans l'attente la plus fiévreuse.

Leur club qui n'a pas encore subi une seule défaite, cette année, dans la ligue senior, joue samedi prochain, à Cornwall, contre les Capitals qui, de leur côté, ont terrassé tout ce qui s'est présenté devant eux, depuis le printemps.

Jamais, depuis 1889, les Cornwall n'ont travaillé avec autant d'ardeur et d'enthousiasme. La victoire délicate qu'ils ont remportée, le premier de juillet, contre les champions de 1894, les a enthousiasmés, et ils espèrent en faire autant avec les Capitals, qui sont tellement sûrs de remporter la palme du championnat, cette année, qu'ils sont prêts à vendre la peau de l'ours longtemps avant de l'avoir tué.

LA JAMBE DE KELLY ET LE BRAS DE HUGH CARSON

On se rappelle que, l'an dernier, quelques jours avant la mémorable partie, entre les Shamrocks et les Capitals, les journaux annonçaient que Kelly s'était gravement blessé à la jambe, et qu'il ne pourrait pas jouer. Cela ne l'a pas empêché d'être à son poste au jour convenu, mais sa fameuse jambe était tellement enveloppée, et il paraissait même marcher avec difficulté, surtout quand les parties étaient terminées. Des malins ne se sont pas gênés pour déclarer publiquement que c'était un jeu feinté à tous les coups, et qu'il avait été fait de parier en faveur des Capitals.

La chose a bien amusé les gens dans le temps; il y a eu même un long poème de publié dans le "Herald", intitulé "Kelly's leg" qui a eu un grand succès.

Voici maintenant qu'une dépêche d'Ottawa apprend à tout le pays que Hugh Carson s'est enfoncé une épingle dans le bras et que la blessure a provoqué une inflammation considérable, qui le fait souffrir beaucoup. On peut même qu'il ait empoisonné le sang, et on affirme surtout, et avant tout, qu'il ne pourra pas jouer contre les Cornwalls, samedi prochain.

Voilà où en est rendu la méconnaissance humaine; ce pauvre garçon est là qui souffre peut-être comme un martyr, et on trouve des gens assez endurcis pour crier: "La jambe de Kelly et le bras de Carson". C'est vraiment trop cruel.

VALLEYFIELD vs CORNWALL, JUNIOR

Ces deux clubs qui appartiennent à la Central Intermediate League, ont joué samedi dernier à Valleyfield, et les Cornwall sont sortis les vainqueurs de la lutte par 5 contre 2.

Les joueurs étaient les suivants:

Valleyfield Position Cornwall Jr
P. McGinnis . . . Goal . . . D. Cameron
R. Wilson . . . Point . . . Jas. Broderick
Rothwell . . . Cover point . . . E. Egan
Thibault . . . Defence field . . . W. Brown
J. McDonald . . . Defence field . . . A. McCourt
J. McAlister . . . Defence field . . . J. McDonald
Davis . . . Centre . . . C. Canavan
T. Moir . . . Home field . . . Murray
R. Lafleur . . . Home field . . . Broderick
McVie . . . Home field . . . A. Tobin
McGinnis . . . Inside home . . . O'Neil
Savard . . . Inside home . . . Milden
Pinnegan . . . Capitaines . . . J. Riley
W. Walsh . . . Umpires . . . M. Lally

Referee — M. Bates, Cornwall.

Les parties ont été gagnées dans l'ordre suivant:

1. Première partie gagnée par les Cornwall, entrée par Tobin, en 8 minutes.

2. Cornwall, entrée par Milden, en 6 minutes.

3. Cornwall, entrée par Tobin, en 9 minutes.

4e, Valleyfield, entrée par Lafleur, en 5 minutes.

5e, Cornwall, entrée par Tobin, en 6 minutes.

6e, Valleyfield, entrée par McVicar, en une demi minute.

7e, Cornwall, entrée par Milden, en 20 minutes.

BASE-BALL — NATIONAL LEAGUE — PARTIES DU 15 DE JUILLET

R.I.E.

A Cincinnati: Boston . . . 2 3 1 6—12 14 6
Cincinnati . . . 2 1 2 2—9 10 3
Batteries: Dolan et Ganzel; Ryan et Parrott; Phillips et Vaughn. Umpire, Galvin et Jevne.

A Louisville: Louisville . . . 0 4 1
Brooklyn . . . 1 1 1 2—5 9 1
Batteries: Lusk et Spies; Lucid et Grim. Umpire, Murray.

A Chicago: Philadelphie . . . 1 2 3 2—8 15 10
Chicago . . . 4 5 1 3—10 12 4
Batteries: McGill, Lampe et Buckley; Thornton et Donohue. Umpire, Keeffe.

A St Louis: St Louis . . . 5 2 1 1 2 2—13 22 3
St Louis . . . 1 4 1 1—7 10 6
Batteries: Rusie et Clark; Wilson et Ehret; Staley et Miller. Umpire, McDonald.

Position actuelle des clubs:

Club	Gag.	Perd.	Per.
Baltimore	30	22	620
Boston	36	25	590
Pittsburg	40	28	588
Cincinnati	37	28	589
Cleveland	41	31	569
Philadelphie	34	29	589
Brooklyn	35	30	538
New-York	32	32	500
Washington	24	36	400
St Louis	22	46	323
Louisville	12	51	190

EASTERN LEAGUE — PARTIES DU 15 DE JUILLET

R.I.E.

A Buffalo: Buffalo . . . 1 1 1 1—7 12 4
Toronto . . . 3 3 2—4 6 6
Batteries: McGinnis, Fournier et Urquhart; Payne et Lake. Umpire, Dowditch.

A Syracuse: Syracuse . . . 1 2 3 1 5 2—14 16 3
Rochester . . . 2 1 3 1—7 10 3
Batteries: Kilroy et Rafter; Harper et Baldwin. Umpire, Weidman.

A Wilkes-Barre: Wilkes-Barre . . . 1 1 2 1—5 10 3
Springfield . . . 1 1 3 2—7 9 0
Batteries: Betts et Wentze; Gruber et Ganson. Umpire, Gaffney.

A Scranton: Providence . . . 1 2 3 3 9 3
Scranton . . . 1 1 4 3 9 3
Batteries: Hodson et McAuley; Johnson et Rogers. Umpire, Swartwood.

POSITION ACTUELLE DES CLUBS

Club	Gag.	Perd.	Per.
Springfield	40	21	655
Providence	37	25	566
Syracuse	36	26	580
Wilkes-Barre	34	26	580
Buffalo	34	26	485
Scranton	27	33	450
Rochester	26	42	382
Toronto	23	44	343

LES REGATES DE SAMEDI A STE-ANNE

Tous ceux qui se sont rendus samedi, pour assister aux régates de Ste-Anne, sont revenus enchantés de leur voyage, et ceux qui avaient préparé cette jolte fête sportive doivent être fiers de leur succès. Le programme qui promettait beaucoup a été exécuté à la lettre, et a donné le résultat suivant:

Canot fermé à voile:

Vincent Pelletier, de la Pointe-Claire 1

Prod. Howard, de la Pointe-Claire 2

Canot ouvert à voile:

E. Boisson, Pointe-Claire . . . 1

E. W. Monck, Lachine . . . 2

Green tandem canoe—Un demi mille:

H. Mussen et M. J. Dawes, Lachine 1

W. B. Evans et J. H. Evans, Ste-Anne 2

Canot à 1 aviron, un demi mille:

F. A. C. Bickerdike, Lachine . . . 1

G. Ransom, Ste-Anne . . . 2

Chaloupe à une paire de rames—Un mille:

E. J. Paradis, Lachine . . . 1

S. V. Branch, Pointe-Claire . . . 2

Canot à 4 avirons—Un demi mille:

H. Ducharme, C. Baby, H. Baby, H. N. Baird, de Lachine . . . 1

Course de dames—Un demi mille:

Les dames J. et N. Newthor, de Ste-Anne . . . 1

Madame E. Hubbell et mademoiselle L. Mewhort . . . 2

Canot—Un demi mille:

Bickerdike frères, Lachine . . . 1

H. Ducharme et H. Baby, Lachine . . . 2

Canot à un aviron, course pour ceux qui n'avaient jamais concouru—Un demi mille:

H. N. Baird, Lachine . . . 1

N. J. Dawes, Lachine . . . 2

Chaloupe à deux paires de rames: course pour les jeunes gens appartenant au club—Un demi mille:

R. J. Grenier et Peter Vinet . . . 1

Stevenson et R. Kent . . . 2

War course, 15 avirons—Un demi mille:

Ste-Anne . . . 1

Vaudreuil . . . 2

Il y a aussi eu un concours de nageurs pour les membres du club, pour une distance de 100 verges. Steven Kent est arrivé le premier, et Geo Ransom second.

LES REGATES DE VAUDREUIL

Le club nautique de Vaudreuil vient de publier son programme pour les grandes régates qui auront lieu samedi prochain.

Les entrées ne seront reçues que jusqu'à demain, le 17 de juillet, à 4 heures de l'après-midi. Elles devront être adressées au bureau du secrétaire, No 3 Côte de la Place d'Armes.

LES REGATES DE ST-LAMBERT

Les régates annuelles du club St-Lambert sont fixées pour samedi prochain. Jamais une fête n'a été préparée avec autant de soin. Les organisateurs n'ont rien négligé pour que les spectateurs passent une journée agréable.

Pour empêcher ces retards toujours fatigants et désagréables entre les courses, une heure spéciale a été fixée pour chaque concours, et le départ devra se faire à temps indiqué.

On a retenu les services d'une fanfare qui fera entendre la plus belle musique durant toute l'après-midi.

Dans la soirée il y aura un grand bal. Le Grand Tronc a consenti à tenir un train à la disposition de ceux qui voudront revenir à la ville après la soirée.

FOOTBALL

Le comité exécutif de l'Eastern Football Association, à son assemblée d'hier, a admis le club de la Pointe St-Charles au nombre de ses membres.

Il a aussi été décidé que les applications des clubs de football qui désirent entrer dans cette ligue, pour cet automne, ne seront reçues que jusqu'au 19 de juillet courant.

BICYCLE

Le City Cycling Club.

Les dames, membres de ce club, ont fixé hier leur programme de cette semaine.

Demain, le 17, elles iront à Lachine. Vendredi, le 19 de juillet, elles feront une promenade dans la ville, et se rendront ensuite à leur salle, où il y aura une assemblée.

Samedi, le 20, elles se rendront à Lachine pour revenir par le chemin de la rivière St-Pierre.

LE Y. M. C. A.

Il y a eu, hier soir, parmi les membres de ce club, un grand concours. La distance parcourue a été de sept milles, et ont été vaincus.

Les concurrents sont arrivés dans l'ordre suivant:

Thompson . . . 1
Carleton . . . 2
Hutchinson . . . 3
Lamb . . . 4
Lanning . . . 5
Temps—22 minutes et 5 secondes.

CLUB NAUTIQUE DE VAUDREUIL

Programme des régates qui auront lieu le 20 courant.

1. Canots à voile, une fois le parcours du "Vaudreuil Course".

2. Chaloupes (skiffs) à voile, une fois le parcours du "Vaudreuil Course".

3. Canots (deux avirons) ouverts aux membres sous 17 ans, un demi mille.

4. Canots, 1 aviron, "green", un demi mille.

5. Canots, deux avirons, "green", un demi mille.

6. Chaloupes, skiffs, à deux rames un demi mille.

7. Canots, un aviron, "green", un demi mille.

8. Canots, 4 avirons, un demi mille.

9. Course à la nage, "handicap", 100 verges.

10. Chaloupes, skiffs, à 4 rames, un mille.

11. Canots à deux avirons, un demi mille.

12. "Hurry Scurry" nager 25 verges et verser deux fois, 200 verges.

13. Canots de guerre, 15 avirons, un demi mille.

Prix des entrées pour les Nos 2 et 8, \$1.00; No 13, \$3.00; No 3, gratis; No 9, 25c; et toutes les autres, 50c. Les entrées doivent être données au secrétaire, au No 3 Côte de la Place d'Armes, avant les 4 hrs p.m. de mercredi prochain, le 17 courant.

LE "POOL CROQUET" DE STE-MARTINE

Les amis et membres du club "Le Ste-Martine" appartenant au village "d'en bas" sont dans la jubilation. Les joueurs de ce club viennent de remporter une victoire contre ceux du club "Le National" du village "d'en haut".

On se rappelle que la première victoire dont on a parlé dans notre édition du 6 juillet courant, a été gagnée par le National après trois parties chaudement contestées donnant pour résultats 18 points de majorité au vainqueur. Le Ste-Martine s'était promis une revanche dans la prochaine joute frisée pour samedi dernier.

13 juillet, et il l'a obtenue, en deux des deux premières parties avec le résultat suivant: 64 points dans la première partie jouée sur leur terrain et 54 dans la deuxième partie sur le terrain du National, ce qui donne 100 points de majorité au Ste-Martine.

Dans les cinq parties jouées jusqu'à aujourd'hui: nombre que le National aura, dit-on, beaucoup de difficulté à rattrapper durant la présente saison.

De sorte que le trophée en perspective semble échapper au National au grand regret et mauvaise humeur de quelques-uns de ses membres qui sont les auteurs de cette proposition et du défi lancé au Ste-Martine.

Out pris part à la lutte, du côté du Ste-Martine, MM. E. Barbeau et E. Bertrand, pour la première partie; J. B. Drouin et Wilfrid Desrosiers, pour la seconde partie. MM. Drouin et Bertrand se remplaçant dans le commandement. Et du côté du National, MM. Dumas et Alfred McVie, ont joué la première partie et E. Marchand et Alfred Taillefer la seconde partie. M. le notaire Landry avait le commandement.

MM. P. Lepage et Jos. Hébert agissaient comme computeurs à la première partie et E. Barbeau et H. Dumas à la seconde.

Inutile de donner les diverses péripéties de la lutte qui a été suivie avec le plus grand intérêt par les nombreux spectateurs et partisans des deux clubs. Mais on peut dire que la première partie n'a pas été aussi contestée et il s'en est fallu de bien peu que "l'honneur ne fût sauve": c'est-à-dire le Ste-Martine a été sur le point de faire gagner la partie avant que le National n'ait fait la moitié de la partie, ce que l'on désigne vulgairement par "un coq". Heureusement que la chose n'est pas arrivée, car autrement tous les coqs à un mille à la ronde se seraient mis à chanter et faire chorus aux vivats de la foule enthousiasmée.

E. Barbeau a bien joué sa partie comme d'habitude. M. Desrosiers s'est surpassé et la victoire du Ste-Martine est due à ces deux vaillants joueurs, qui ont pris et gardé le devant.

Par contre, E. Marchand, du National, habile et adroit joueur, n'a pas eu sa "luck" d'habitude; il a été arrêté par le jeu calme et précis de Desrosiers, il allait d'un bout à l'autre du terrain sans parvenir à s'avancer. Mais son jeune partenaire, A. Taillefer, a un jeu des plus brillants et a fait d'étonnantes coups d'effet, comme jeter le "six" et le "dix" d'un seul coup, et lancer la bille de son adversaire sur le "dix" et le "six" à la fois. Il a été très applaudi. Eh bien! malgré ce grave échec les jeunes du National ne se laissent pas démoraliser, et ils font bien. L'impression générale est qu'avant longtemps, ils l'emporteront sur leurs amis du Ste-Martine, surtout s'ils continuent à pratiquer et suivre les sages avis de leur capitaine. Ils feraient bien de modifier leur ardeur et risquer moins leurs coups. Les meilleurs d'entre eux, "courent trop".

La prochaine joute aura lieu bientôt, espérons-le.

VALANT UNE GINÉE LA BOITE

LES PILULES

BEECHAM

Sans goût, efficace pour toutes les maladies bilieuses et nerveuses telles que:

Mal de tête violent, Faiblesse d'estomac, Mauvaise Digestion, Constipation, Maladies du Foie, et les Maladies des femmes.

Couvercle d'une boîte sans goût et soluble.

Agents en gros: Evans & Pitt, Ltd., Montréal. En vente chez tous les pharmaciens.

M. M. LACHOIX, fils, successeur de son père, 100, rue St-Jacques, Montréal.

Le 16 juillet 1895.

215-2

AVERTISSEMENT

\$100 DE RECOMPENSE

On nous informe que des détailliers peu scrupuleux ont fabriqué des copies de lettres ou parties de lettres d'un teneur inférieur, en disant que c'est du véritable

T. & B. MYRTLE NAVY

La véritable lettre palette est estampée des lettres "T. & B." en bronze. Les acheteurs sérieux doivent se faire attention à la marque de commerce, quand ils achètent

Notre nouvelle palette

"T. & B." Combination 143

5c. 10c et 20c la pièce

porte une estampille en fer blanc avec les lettres "T. & B." et est de la même qualité que les plus grosses palettes à 25c portant "T. & B." en bronze.

Une récompense de Cent Piastres sera donnée à toute personne pour informations à prouver la culpabilité d'une ou plusieurs personnes, de la fraude et/ou mentionnées ou de violation de notre marque de commerce, de quelque manière que ce soit.

The Geo. E. Tuckett & Son Co., Ltd. HAMILTON, ONT. CAN.

AVIS PUBLIC

ELECTION

DANS LE

Quartier Ste Anne

AVIS PUBLIC est par le présent donné aux électeurs du quartier Ste-Anne qui ont le droit de voter pour l'élection municipale pendant pour ce quartier, que ce scrutin sera ouvert en conséquence VENDREDI, le 20ème jour de JUILLET courant, à 10 heures du matin, jusqu'à 6 heures du soir, dans le local désigné par le conseil municipal de la ville de Montréal, sous le nom de "BUREAU DE VOTATION".

Et que les différents bureaux de vote ont été établis par le Bureau des Revenues comme suit, savoir:

BUREAUX DE VOTATION

Fol. No 1—A ou près du No 51 St-Henri, comprend les arrondissements Nos 1 et 2, bornés par les rues St-Henri, St-Martin, St-Jacques, St-Jean et St-Louis.

Fol. No 2—A ou près du No 60 St-Jacques, comprend les arrondissements Nos 3 et 4, bornés par les rues St-Jacques, St-Martin, St-Jean et St-Louis.

Fol. No 3—A ou près du No 62 St-Jacques, comprend les arrondissements Nos 5 et 6, bornés par les rues St-Jacques, St-Martin, St-Jean et St-Louis.

Fol. No 4—A ou près du No 67 St-François, comprend les arrondissements Nos 7 et 8, bornés par les rues St-François, St-Martin, St-Jean et St-Louis.

Fol. No 5—A ou près du No 174 St-Jacques, comprend les arrondissements Nos 9 et 10, bornés par les rues St-Jacques, St-Martin, St-Jean et St-Louis.

Fol. No 6—A ou près du No 174 St-Jacques, comprend les arrondissements Nos 11 et 12, bornés par les rues St-Jacques, St-Martin, St-Jean et St-Louis.

TEMPERATURE

(PROBABILITES POUR LES PROCHAINES 24 HEURES)

Toronto, 16.—Temps beau à nuageux, avec tonnerre et pluie dans beaucoup d'endroits.

MONTREAL, 16 Juillet 1895.
Bulletin de la température de l'heure à l'heure, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Aujourd'hui maximum..... 28
Minimum..... 18
Aujourd'hui minimum..... 18
Aujourd'hui maximum..... 28
Aujourd'hui minimum..... 18
Aujourd'hui maximum..... 28
Aujourd'hui minimum..... 18

AU COMITE DE L'AQUEDUC

Le comité de l'aqueduc s'est réuni ce matin, à 10 heures, sous la présidence de l'échevin Cosgrave. Etaient présents, les échevins Nolan, Penny, Savigneau, Préfontaine et Leclerc. Le rapport du surintendant au sujet de la ligne de division, projetée, rivière St-Francis, a été adopté. Des sous-missions pour le bois sont accordées à MM. Blumher et Cie; James Shearer et Cie et L. Moty et Cie.

Le surintendant lit ensuite son rapport sur le sujet de la rupture des tuyaux sur la rue Atwater. M. Lafont, directeur, dit que les tuyaux ont été remplacés par de nouveaux, et que les réparations des ruptures s'élèvent à \$1,440.46. Le rapport est adopté. D'après les recommandations du surintendant, on décide de poser des tuyaux dans l'avenue Duluth.

Une lettre de Rodden et Cie réclamant des dommages est renvoyée à une autre séance.

Le coût des travaux supplémentaires à faire est de \$8,500. Un rapport du surintendant à cet effet est renvoyé au conseil.

Le surintendant fait remarquer au comité qu'il avait l'habitude de recevoir \$10 par mois pour l'entretien de son cheval; mais depuis les disputes avec l'entrepreneur, il n'en a plus été question. Aujourd'hui, les arrières s'élèvent à \$116.33. Le comité lui alloue ce montant, et de plus, ainsi qu'il en est contenu, \$100.

Les citoyens, habitants de l'avenue Duluth, les fosses, etc., étant en mauvais état, le comité décide de demander au comité des finances un crédit de \$4,500 pour ces réparations. Le comité s'ajourne.

INCENDIE

Ce matin, une alarme à la boîte 33, loin des rues St-Jacques et Dorchester, avertit les pompiers pour un incendie sur la rue Lafranchise, près de la rue St-Jacques. Après un travail assez opiniâtre, les flammes ont été contrôlées. Pertes, environ \$1,000.

ARRIVEE DU "LAKE SUPERIOR"

Le "Lake Superior", à bord duquel arrivent les délégués des étudiants à Lille, ne sera dans le port que ce soir, entre six et sept heures.

RECLAMATION DE \$25,000

M. Tancède Lamontagne réclame \$25,000 de dommages de la compagnie du chemin de fer urbain, ainsi que l'indemnité d'un bref d'injonction, par l'entremise de ses avocats léguaux, MM. Rainville, Archambault et Gervais.

La compagnie se sert d'un mécanisme breveté, par lequel, au détriment du demandeur, on possède de l'invention. Il s'agit du mécanisme placé dans les boîtes des conducteurs pour empêcher ceux-ci de faire sortir les petits ronds blancs.

IVRESSE ET BLASPHEME

Un jeune homme de 21 ans, Ths. Reynolds, de la rue St-Martin, a été condamné à \$10 d'amende ou deux mois de prison, par le verdict du jury, pour s'être livré à un acte de blasphème sur la rue St-Catherine à 11.15 heures hier soir. Michael Vale âgé de 19 ans, rue Ottawa, pour avoir pris plusieurs verres de trop et avoir exposé sa personne dans une rue à la nuit, a été condamné à \$10 ou à aller en prison 2 mois.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

Le président du comité des amusements de l'exposition de Montréal est parti pour New-York où il est allé s'assurer des attractions intéressantes pour cette année. On se propose de surpasser tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens.

La liste des prix vient d'être publiée. Les prix en argent qui seront distribués s'élèvent à \$20,000; on donnera en outre des médailles et autres prix.

NOTES COMMERCIALES

Perrin Frères et Cie — Perrin Perrin, Paul Perrin, L. Valérie Perrin, de Grenoble, France, et L. Alphonse Douillet, de New-York, marchands de gants, dissolution.

Had, Gills et Cie — Andrew Boyd et Alex. Gills, papeteries, dissolution.

George Gauvreau et Cie — George Gauvreau et Jean Bourguignon, marchands de fruits.

A HOCHELAGA

Jouli, les religieux du Couvent d'Hochelaga donneront une autre fête à leurs amis, élèves, etc. Un magnifique programme est déjà préparé. Entre autres choses, il y aura, dans l'après-midi, une séance donnée par les anciens élèves de l'institution.

MONTREAL CENTRE

M. le Dr Gélina a accepté de se porter candidat dans Montréal pour la 14e division d'un certain nombre de libéraux.

A IBERVILLE

Les autorités municipales et les principaux citoyens d'Iberville promettent de faire une belle réception aux écoliers qui viendront réquisitionner chez eux, demain. Le maire leur souhaitera la bienvenue sur le quai de la station.

LA BANQUE DU PEUPLE

Ottawa, Ont., 16.—Le gouvernement a été officiellement prévenu que la Banque du Peuple a suspendu ses paiements.

LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

Des élections d'Etat auront lieu le 5 novembre dans 12 Etats: Iowa, Kansas, Kentucky, Maryland, Massachusetts, Mississippi, Nebraska, New-York, New-Jersey, Ohio, Pennsylvania, Virginie et le Territoire de l'Iowa qui sera alors considéré comme Etat. Ces élections donneront probablement une liste de l'élection présidentielle et de celle de 29 sénateurs qui auront lieu à pareille époque l'an prochain.

QUIMET ET TARTE

Aux prises aux Communes

Des députés conservateurs critiquant le d'ern discours du député de l'Islet

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 16.—M. Tarte est aujourd'hui l'objet de commentaires peu favorables de la part des députés conservateurs. Il a fait hier soir un discours violent et s'est livré à des incursions dans le domaine personnel. Il a surenchérit de sa part de déclarations publiques avait fait il y a quelques années un pacte avec M. Chapleau et que le pacte a été brisé par M. Quimet quand ce dernier a accepté le poste de ministre des travaux publics. L'honorable M. Quimet a répondu à M. Tarte dans un discours de quelques minutes. En terminant, il a déclaré avoir décliné que M. Tarte l'avait accusé, que quand l'offre lui avait été faite de succéder à l'hon. M. Chapleau dans le ministère fédéral, il l'avait refusé. Quand il est devenu ministre, ce fut comme collègue de M. Chapleau et sur les pressantes sollicitations des chefs de son parti.

Les Arctiques s'amusent et rient dans leur barbe, pendant que les nôtres se battent entre eux, se livrent les uns contre les autres aux dénonciations les plus violentes et fouillent jusque dans les secrets de la vie privée de leurs collègues. Les députés conservateurs trouvent que le ministre des travaux publics aurait dû traiter M. Tarte à sa propre sance et faire un discours à la fois plus long et plus violent. Mais bien d'autres pensent qu'il n'en faut pas plus suivre le député de l'Islet sur ce terrain. M. Foster, interpellé par M. Tarte, a refusé de lui répondre, sans doute à cause de la nature violente de ce dernier. Lady Abernethy a passé toute la soirée sur le parquet de la chambre. Elle a dit être épuisée. Un certain nombre de députés anglais se sont réunis aujourd'hui en caucus.

J'apprends que M. Dupont, député de Bagot, qui avait l'intention de poser la question de confiance, afin de faire prononcer carrément les deux côtés de la chambre se voit dans l'impossibilité de présenter cette motion.

Il ne reste plus qu'un item du budget à adopter. Quand on va proposer la formation du comité des subsides, c'est-à-dire, il est certain d'avance que c'est à M. McCarthy que l'honneur donnera la parole. Le débat sur cette motion durera peu de temps car les deux côtés de la chambre veulent que le dernier item du budget supplémentaire soit adopté au plus tôt. Cela les met à l'abri de la motion de M. Dupont que l'on redoute pour les amis anglais.

Les libéraux de la province de Québec tiennent en ce moment un caucus. Il est certain qu'ils voteront contre la motion McCarthy, qui ne rassemblera pas plus d'une quarantaine de votes anglais. La majorité du gouvernement sera d'environ 130.

D'AUTRES "BOLTERS"

Des députés conservateurs d'Ontario en caucus

La motion de M. McCarthy

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 16.—Des conservateurs d'Ontario ont en ce matin un caucus pour déterminer la conduite qu'ils doivent suivre à l'égard de la motion de non confiance de Dalton McCarthy. Vingt-cinq députés étaient présents et ont décidé de voter contre la résolution du député de North Simcoe.

A BLUE BONNET

Un hotel et une maison détruits

La nuit dernière, un incendie considérable a jeté l'émoi et la consternation dans le village de Blue Bonnet. L'hotel Knapp et une maison voisine ont été consumés de fond en comble, ainsi que d'autres constructions attenantes aux maisons détruites. Des clients ont aussi péri dans les flammes. Tous les habitants du village furent bien obligés d'aller chercher refuge ailleurs, et leurs efforts n'ont réussi qu'à empêcher les flammes de se propager. A un moment donné, l'incendie a paru prêt à se propager à la maison de M. Knapp, mais heureusement la maison et l'hotel plus haut mentionnés ont seuls été consumés.

Les dégâts matériels sont de plusieurs milliers de dollars.

TROP D'ACCIDENTS

Sur la rue Saint-Dominique

Les résidents de la rue St Dominique ont été très émus par les accidents qui se produisent sur cette rue. Les accidents qui arrivent, surtout le soir, à cause des tramways électriques. Deux enfants et un cheval ont été blessés depuis peu. Plusieurs voitures, une voiture, deux machines à vapeur ont aussi été brisées. Ce qui se dit au manque de lumière en cet endroit, la chose en devient étonnante et menaçante.

CRIME ABOMINABLE

Une jeune fille déclare à la police de Hull qu'elle a été victime d'un attentat odieux

Ottawa, 16.—La police du comté d'Ottawa vient à peine de terminer ses recherches au sujet du crime de Saskatoon qu'une autre affaire lui est soumise. Une jeune fille de 16 ans, demeurant avec ses parents dans la rue St-Jacques, a déclaré qu'elle a été victime d'un attentat dont elle a été victime. Elle a déclaré que tard dans la soirée deux hommes se sont introduits dans sa chambre et l'ont violée. L'un des deux hommes lui a mis la main sur la bouche pour l'empêcher de crier. Ils l'ont ensuite laissée presque sans connaissance.

LE MAIRE EVINCE

Hull, 16.—M. Aubrey s'est rendu à son poste pour présider la dernière assemblée du conseil de ville. Les échevins Reimche, Sabourin, Bout, Parry et Laurin étaient présents, mais comme il n'y avait pas de quorum, l'assemblée a été ajournée. Une assemblée spéciale sera convoquée pour mardi prochain afin d'adopter les comptes passés au greffier.

UNE CLEF MYSTERIEUSE

Trouvée sur la personne de Demers

Par les officiers de la prison

Continuation de l'enquête dans l'affaire de St-Henri

(Dépêche spéciale)

L'enquête dans l'affaire de St-Henri Demers, accusé du meurtre de sa femme, Mélanie Massé, s'est continuée hier après-midi, et ce matin, en cour de police.

Les déclarations de la plupart des témoins sont les mêmes que celles faites à l'enquête du coroner.

Comme "La Presse" a publié hier en détail l'enquête du coroner, nous nous contenterons de mettre sous les yeux de nos lecteurs un court résumé des témoignages et de l'enquête devant le magistrat de police et les faits nouveaux qui pourraient être nouveaux.

Hier après-midi, on a interrogé le père Demers. En substance, voici ce qu'il a déclaré :

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel. Il ne connaît pas Demers au point de vue personnel.

LA BANQUE DU PEUPLE

La Banque du Peuple a fermé ses portes pour trois mois; cet événement a pris tout le monde par surprise.

L'intervention des banques de Montréal, avançant un million à la Banque du Peuple, après avoir examiné sa position, avait ramené la confiance.

Comment hériter, en présence de financiers qui se déclarent satisfaits de la position de la banque au point de lui avancer un million ?

Les journaux de commerce, beaucoup mieux renseignés sur cette question que leurs confrères, accordaient jusqu'à samedi dernier leur confiance à la Banque du Peuple.

Le "Prix Courant", disait, en effet, dans son dernier article :

" Cette décision (des banques) a été prise, naturellement, après examen du portefeuille de la banque (du Peuple) et elle est une nouvelle preuve de la situation qu'elle occupe."

Quant au "Moniteur du Commerce", il termine un long article en disant :

" La Banque du Peuple continue ses opérations comme de coutume et conservera son rang parmi nos institutions financières."

La vérité est que la Banque du Peuple aurait tenu ses portes ouvertes et se serait promptement relevée si ses directeurs avaient été plus jeunes, plus luttueux et n'étaient pas découragés par une manœuvre aussi inattendue que peu loyale de la "Clearing-House."

Les récriminations sont inutiles; mieux vaut consacrer son temps à renseigner le public et à le mettre en garde contre toute exploitation.

LES BILLETS DE BANQUE
Les billets de banque de la Banque du Peuple en circulation VALENT DE L'OR.

La nouvelle loi sur les banques rend toutes les banques solidaires de la circulation totale des banques, et non seulement celles qui sont forcées de servir leurs billets seront remplacées mais ils constitueront un excellent placement et nous ne saurions trop encourager les personnes qui en ont et qui peuvent les conserver à les garder.

Questionnés à la hauteur de la plateforme, M. Desmarais a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées. Il a dit qu'il avait vu Mme Demers dans la maison.

Il n'a jamais vu Demers en fête. Il a vu une fois avec Demers au magasin.

Mme Sauvé n'apporte aucun nouveau détail à sa première déposition. Elle est restée peu de temps près de la mort. Durant le temps que les Demers ont été ses voisins, elle a pu se convaincre qu'ils étaient de braves gens. Elle n'a jamais pensé que Demers fut ivrogne. Quant à Mme Demers, elle l'a toujours crue une "perfection".

M. Desmarais pose alors l'importante question suivante à Mme Sauvé :

—Madame, avez-vous jamais, comme mère, trouvé rien à redire ou à vous plaindre de la conduite de M. Demers vis-à-vis de votre fille ?

M. Desmarais répond madame sans hésitation.

L'enquête a été reprise ce matin.

Le premier témoin qui devait être entendu était M. le curé Déry, de St-Henri. Celui-ci était en cour quand Demers est entré dans la garde du grand comitabé Bissonnette.

En voyant le curé l'ancien s'est approché vers lui et lui a tendu la main. M. Déry, sans hésiter, mais en regardant

le curé, a été repris ce matin.

Le premier témoin qui devait être entendu était M. le curé Déry, de St-Henri. Celui-ci était en cour quand Demers est entré dans la garde du grand comitabé Bissonnette.

En voyant le curé l'ancien s'est approché vers lui et lui a tendu la main. M. Déry, sans hésiter, mais en regardant

le curé, a été repris ce matin.

Le premier témoin qui devait être entendu était M. le curé Déry, de St-Henri. Celui-ci était en cour quand Demers est entré dans la garde du grand comitabé Bissonnette.

En voyant le curé l'ancien s'est approché vers lui et lui a tendu la main. M. Déry, sans hésiter, mais en regardant

le curé, a été repris ce matin.

Le premier témoin qui devait être entendu était M. le curé Déry, de St-Henri. Celui-ci était en cour quand Demers est entré dans la garde du grand comitabé Bissonnette.

En voyant le curé l'ancien s'est approché vers lui et lui a tendu la main. M. Déry, sans hésiter, mais en regardant

le curé, a été repris ce matin.

Le premier témoin qui devait être entendu était M. le curé Déry, de St-Henri. Celui-ci était en cour quand Demers est entré dans la garde du grand comitabé Bissonnette.

En voyant le curé l'ancien s'est approché vers lui et lui a tendu la main. M. Déry, sans hésiter, mais en regardant

le curé, a été repris ce matin.

PRIVILEGES SPECIAUX

Possédés par la Banque du Peuple

Emoi à Québec

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 16.—M. Cartier, député ministre des finances, dit que la charte de la banque du Peuple contient des privilèges spéciaux, tous qu'en accord il y a très longtemps.

(Dépêche spéciale)

Québec, 16.—L'annonce de suspension des paiements faite par la Banque du Peuple, a causé à Québec une excitation considérable dans toute la ville, mais surtout à St-Roch, où il n'y a pas de banque de la Banque du Peuple.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

LA CATASTROPHE

Le témoignage de Wheeler

Québec, 16.—L'enquête sur le désastre de Craig's Road s'est continuée hier.

Le sergent Wheeler, du train d'envoyé, a été interrogé. Il avait été envoyé à l'arrière du train, quelques minutes avant l'accident, pour donner un signal au train qui s'avancait un demi-mille en arrière. Il a agité sa lanterne et a crié. La locomotive n'a pas diminué sa rapidité, malgré cela; elle continuait à une vitesse de 45 milles à l'heure.

Le témoin n'a vu personne dans la case du mécanicien. Il ne peut comprendre, s'il y avait eu quelqu'un pas le voir, ni l'entendre. Il était si près que le sémaphore fonctionnait très bien.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.

Le train de derrière n'a pas agité sa sirène ni fait résonner sa cloche. Le mécanicien n'était pas à son poste.